

SOUTIEN FINANCIER : CANDIDATER À UN PRIX INTERNATIONAL



Objectif de l'aide

Soutien aux bureaux d'architecture dans le développement de leurs activités au plan international via une aide à la traduction dans le cadre de candidatures à des prix internationaux (Prix Mies van der Rohe, Prix européen du paysage, ...).

Conditions de recevabilité

Être un bureau d'architecture inscrit à l'ordre des architectes ? conseil francophone

Votre projet devra concerner :

le dépôt d'un dossier ou le suivi de candidature à un prix international ; la traduction vers toute langue autre que le français.

Intervention

Prise en charge des frais HTVA relatifs à la traduction des documents nécessaires au dépôt ou suivi de la candidature. Un bureau ne peut obtenir une intervention supérieure à 500 euros par projet. Le nombre d'interventions est limité à deux par année.

Contrepartie

Le bénéficiaire de l'intervention s'engage à : renvoyer les justificatifs comptables et une copie de la candidature traduite au plus tard deux mois après la date mentionnée dans l'arrêté de subvention ; informer WBA des résultats de cette candidature ; faire figurer le logo de WBA sur les éléments promotionnels si la candidature est retenue.

Autres informations utiles

Le formulaire accompagné des documents requis doit être adressé via l'adresse culture@wbi.be 3 semaines avant le dépôt de candidature.

Personnes de contact

Nathalie Brison - Chargée de projet ? WBA
- n.brison@wbarchitectures.be ? 02 421 83 72

Selda Cinal - Gestionnaire de dossier - WBA
- s.cinal@wbarchitectures.be- 02 421 86 08

Publication

01/02/22